

COURS D'ESSAI – MODULES – MODULES SPECIFIQUES

ELEVE

Âge : ☐ 4-14 ans ☐ 14-25 ans ☐ +25 ans Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

NPA-Localité : Pays :

Adresse e-mail :

Tél élève : Tél père (si mineur) : Tél mère (si mineur) :

Comment avez-vous connu l'eMa ? ☐ Réseaux sociaux ☐ Portes ouvertes ☐ Connaissances ☐ Autres

REPONDANT (si existant)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse (si différente) :

COURS D'ESSAI

Les cours d'essai peuvent être suivis toute l'année

6-14 ans ☐ 1x30 minutes = CHF 38.- 14-25 ans ☐ 1x30 minutes = CHF 44.- + de 25 ans ☐ 1x30 minutes = CHF 55.-

Instrument : Professeur souhaité (sans garantie) :

MODULES DE COURS INSTRUMENTAL

Les modules de cours sont valables de janvier à juin uniquement

Tarif unique pour toutes les catégories d'âge :

☐ 4x30 minutes = CHF 222.- ☐ 4x45 minutes = CHF 333.- ☐ 4x60 minutes = CHF 444.-

Instrument : Professeur souhaité (sans garantie) :

MODULES DE COURS SPECIFIQUES

Les dates des modules spécifiques sont indiquées sur notre site internet

☐ Harmonica (niveau débutant) (Professeur : Guillaume Lagger) Stage de 4h	CHF 100.-	Date du module : _____
☐ Harmonica (niveau avancé) (Professeur : Guillaume Lagger) Stage de 6h	CHF 150.-	Date du module : _____
☐ Songwriting (Professeur : Alexandre Coppaloni) Stage de 6h	CHF 150.-	Date du module : _____
☐ Music Business (Professeurs : Stan Breynaert, Alain Frey, Nicolas Meury) Stage de 4h	CHF 100.-	Date et n° du module : _____

- ☐ L'inscription ne sera validée qu'une fois le paiement reçu
☐ En cas de paiement par virement bancaire, fournir la preuve du paiement au secrétariat avant le 1^{er} cours.

Payés CHF _____ ☐ en espèces le _____ ☐ par virement bancaire le _____

Coordonnées bancaires pour le virement

Banque Cantonale de Genève, 1204 Genève IBAN : CH54 0078 8000 0502 5545 5 Compte n° : 12-1-2
Versement en faveur de : Fondation eMa – Ecole des Musiques Actuelles
Passage Marie-Claude-Leburgue 2 – 1205 Genève

(Préciser le nom de l'élève et le cours choisi dans le motif du paiement)

L'école peut utiliser des images (photo, vidéo) où apparaît mon enfant/j'apparais pour diffusion dans des brochures, des publications uniquement institutionnelles ou sur le site de l'eMa :

☐ Oui ☐ Non

☐ Je confirme avoir bien pris connaissance des conditions générales d'inscription au verso

☐ Je confirme avoir bien pris connaissance de la charte de l'eMa

Genève, le

Lu et approuvé, Signature du responsable payeur :

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. PREAMBULE

- 1.1. Ce formulaire est à remplir et à signer avant le premier cours suivi
- 1.2. Les conditions générales d'inscription et le règlement d'application du contrat concernant les paiements font partie intégrante du contrat.
- 1.3. Les cours d'essai, modules de cours et modules de cours spécifiques sont ouverts à tous les élèves internes et externes à l'eMa.
- 1.4. Les cours d'essai sont possibles tout au long de l'année scolaire, en fonction des disponibilités du professeur.
- 1.5. Les modules de cours peuvent être suivis uniquement de janvier à juin, en fonction des disponibilités du professeur.
- 1.6. Les modules de cours spécifiques ont lieu aux dates indiquées sur le site internet de l'eMa : www.ema.school.

2. DUREE DU CONTRAT : ENGAGEMENT ET RESILIATION

- 2.1. L'inscription aux cours d'essai, modules de cours et modules de cours spécifiques engage l'élève pour le nombre de cours choisis.

3. MODALITES DE PAIEMENT

- 3.1. L'écologie du ou des cours doit être payé avant le premier cours. Sans paiement, l'inscription ne sera pas valide et ne sera pas transférée au professeur.
- 3.2. Le rabais famille n'est pas applicable pour les cours d'essai, les modules de cours et les modules de cours spécifiques.

4. COURS À DISTANCE - MATERIEL

- 4.1. La qualité audio et la bande passante (ou 4G/5G) du domaine de l'élève, ainsi que la qualité du matériel dont il dispose (micro, casque...) sont de sa responsabilité. L'eMa n'est en aucun cas responsable en cas de mauvais fonctionnement.

5. ABSENCES

- 5.1. En cas d'absence prévisible, l'élève doit prévenir le professeur.
- 5.2. La ou les leçons manquées par l'élève ne seront ni remplacées, ni remboursées.
- 5.3. L'enseignant empêché de donner son cours remplacera lui-même les leçons manquées.

6. FOR JURIDIQUE

- 6.1. L'élève ou son représentant légal s'engage à respecter les conditions du présent formulaire d'inscription.
- 6.2. En cas de contestation, les parties se soumettent au for exclusif des tribunaux du Canton de Genève.

CHARTRE DE l'eMa

Définition de l'activité de l'institution

L'eMa (anciennement ETM), fondée en 1983, première école de musique ni classique, ni jazz de Suisse romande, était initialement dédiée à l'étude du style rock. Au fil des décennies, son enseignement s'est étendu à toutes les musiques dites "actuelles" (ci-après : MUA). Son activité est reconnue depuis 1985 par le Département de l'Instruction Publique de la République et canton de Genève (ci-après : DIP).

Les MUA constituent une composante incontournable de notre société, tant du point de vue culturel, comme moyen d'expression artistique contemporain, qu'à titre de divertissement. Elles émergent des cultures populaires : jazz, rock, pop, blues, chanson, musiques électroniques, hip hop, musiques du monde, etc. A ce titre, elles nourrissent logiquement le domaine de l'audio-visuel à l'échelle planétaire.

Évoluant avec la société dans laquelle elles s'inscrivent, elles intègrent les technologies utiles à leur diffusion : de l'acoustique à la musique amplifiée, de la radio à la vidéo, des disques pressés à la diffusion via internet, des instruments réels au DJing, de l'enregistrement en studio à la musique assistée par ordinateur (MAO).

Mission

L'eMa propose des formations adaptées aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Ces derniers représentent environ 30% des apprenants en 2022.

Le but de l'enseignement dispensé vise à :

- sensibiliser à l'existence de multiples styles musicaux
- développer les compétences musicales en lien
- favoriser la pratique amateur et le goût pour l'écoute des MUA
- préparer, le cas échéant, aux exigences de production sur la scène internationale ou celles de l'admission en Haute école de musique

Les cursus d'études s'articulent avec le projet personnel de chaque apprenant, contribuant ainsi à son épanouissement personnel.

Vision

La pratique musicale sur scène, lieu d'échange et de partage, est un objectif essentiel de notre formation. A cette fin, l'eMa organise de nombreux événements artistico-pédagogiques tout public, où se produisent ses élèves et ceux d'autres institutions. Ainsi, par sa participation concrète à la vie musicale régionale, elle contribue au rayonnement des MUA auprès de la population et rend visible son action pédagogique aux yeux des autorités.

Défis

Au vu du caractère mouvant des MUA, l'eMa se doit de connaître les plus récentes tendances musicales et de proposer, dans un délai raisonnable, des formations *ad hoc* s'inscrivant dans les cursus existants.

Nos engagements

1. Qualité des formations dispensées

La réussite des projets de nos élèves représente pour nous la concrétisation de notre enseignement. Néanmoins, la qualité de notre formation est évaluée de manière continue à l'aide de questionnaires de satisfaction à destination des élèves. Par ailleurs, la supervision quadriennale du DIP permet la mise à jour régulière de notre offre de formation.

2. Qualité de l'enseignement

Nos cours sont conçus et dispensés par des musiciens reconnus par le milieu professionnel local, national ou international. Leur expérience de l'enseignement est attestée par le DIP. L'évolution de leurs compétences pédagogiques est garantie par une formation continue, tant du point de vue artistique que pédagogique.

3. Égalité des chances d'accès

L'eMa est soucieuse de garantir l'accès à ses formations au plus grand nombre.

A ce titre, elle propose :

- des adaptations de l'offre pour les élèves en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage
- des actions de médiation culturelle de la musique dans les établissements scolaires
- des offres de cours hors murs
- des activités dont l'accès est gratuit
- des aides au financement de l'écologie lorsque les conditions économiques des familles conditionnent la poursuite d'un cursus

4. Différenciation

L'écoute de l'autre et la croyance en l'éducabilité, valeurs intrinsèques que l'eMa défend au travers de son enseignement, permettent le respect et la prise en compte des différences au fil de l'évolution des élèves au sein des cursus de formation.

5. Soutien de la motivation

La musique en général, et les musiques actuelles plus particulièrement, véhiculent une notion de détente et de plaisir, voire de légèreté. Toutefois, le chemin peut être long pour parvenir à s'exprimer à l'aide de la musique.

Aussi, l'eMa veille à :

- soutenir la persévérance des apprenants
- développer leur humilité dans l'apprentissage
- proposer des activités favorisant le développement de leur créativité.

Genève, le 10 février 2022



Stefano Saccon
Directeur de l'eMa



Bénédic Fontanet
Président de la Fondation eMa

Pascal Hausammann
Président du Conseil représentatif

